



Niort – La Roussille en canoë

Deux heures de balade sur la Sèvre qui vous feront découvrir le centre ville de Niort, où vous pourrez admirer son patrimoine, puis le port Boinot et les deux écluses de Comporté et de la Roussille. -> Itinéraire non balisé. Certaines écluses sont télécommandées, vous pourrez obtenir la télécommande à l'accueil de l'Office de Tourisme Niort - Marais poitevin situé à Port Boinot, 1 Rue de la Chamoiserie à Niort. Le portage du canoë est aussi possible.

Infos pratiques

Départ	NIORT
---------------	-------

Durée	02h00
--------------	-------

Distance	8,3 km
-----------------	--------

Votre itinéraire

Étape 1 : Chaussée du Vivier

Les chaussées sont des talus faits dans le lit d'un cours d'eau qui permettent de réguler son écoulement en faisant barrage. Elles permettent aussi de dévier l'eau vers les moulins et maintenir un niveau minimum pendant l'été.

Étape 2 : Passe à Canoë

Une passe à canoës permet de franchir des barrages ou des écluses par des embarcations de loisirs type canoë-kayak, en toute sécurité.

Étape 3 : Le Donjon

Le donjon : 1er édifice de Niort classé Monument historique. Au bord de la Sèvre Niortaise, se dresse un des plus beaux ensembles de donjons jumeaux romans de France. Ils formaient le réduit central d'un vaste château en forme de quadrilatère, long de quelques 700 mètres et armé d'une dizaine de tours. C'est le roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt, qui, voulant mettre en valeur et en état de défense les domaines que sa femme, Aliénor d'Aquitaine lui apportait par son mariage, décida de faire reconstruire, à la fin du XII^{ème} siècle, le château de Niort et d'en faire une forteresse inexpugnable.

Étape 4 : La cale du Port Boinot

L'activité marchande sur la Sèvre était importante entre Niort et Marans en Charente-Maritime (échanges de bois, vins, sels, draps, cuirs..) Port Boinot, friche industrielle de 25 000 m², emblématique de l'Histoire ouvrière de Niort, va renaître et offrir un nouvel espace de rencontre et de loisirs et proposera de nouveaux espaces végétalisés en cœur de ville. Il va considérablement renforcer la présence de la nature en ville. Cet environnement sera un point de départ idéal d'itinéraires en canoë, de balades fluviales ou encore de randonnées pédestres ou à vélo.

Étape 5 : Chaussée de Comporté

L'écluse de Comporté, construite en 1862, est proche de l'ancien moulin du même nom. Sa construction était nécessaire pour maintenir l'eau en amont de la Sèvre. La maison éclusière hébergeait l'agent qui était chargé de manœuvrer l'écluse manuellement. Aujourd'hui, l'écluse est télégérée et des boîtiers sont remis aux navigants pour franchir les écluses. Une écluse est composée d'un sas entre deux portes hermétiques, entre le bief amont et le bief aval. L'embarcation se place dans le sas en attendant qu'en bas des portes les vannes coulissent afin de s'écouler vers l'amont ou vers l'aval, selon le sens de navigation. L'écluse de Comporté est automatisée (télécommande obligatoire), ou portage.

Étape 6 : Bateau à Chaines de Saint-Liguaire

Le bateau à chaînes était très utilisé autrefois sur le Marais Poitevin pour traverser la multitude de canaux présents sur cet espace. Avec ses deux chaînes reliées chacune à une berge, il peut être utilisé par chacun en toute autonomie, et permet de traverser facilement la Sèvre ou les conches du Marais.

Étape 7 : Écluse de la Roussille

Du mot poitevin roussea signifiant à la fois roux et ruisseau, La Roussille est le lieu où poussent les rouches, c'est-à-dire les joncs. Son écluse est installée en 1394 par le duc Jean de Berry, comte de Poitou, pour retenir les eaux de la Sèvre Niortaise dans le canal et le bassin de Niort. Elle est la plus importante des huit écluses de Niort à Marans (Charente-Maritime) et une des premières écluses à sas de France. La date de 1808 est gravée dans la pierre de

l'ancien poste de l'éclusier pour rappeler le passage à Niort de Napoléon 1er qui a réglementé par décret la navigation sur la rivière. Dans le prolongement de l'actuel restaurant, l'ancienne grange de la maison éclusière abritait le cheval utilisé sur le chemin de halage pour tirer les gabares sur le petit fleuve côtier. Écluse automatisée (télécommande obligatoire), ou portage.